



Le prêtre jésuite a adressé hier dimanche 1 novembre une lettre ouverte au commissaire et au préfet d'Edéa pour s'indigner contre la confiscation injuste de la moto de son collaborateur. Ils étaient alors en route dans pour un périple qui devait leur conduire jusqu'à Yaoundé, capitale politique du pays, pour réclamer la fin du conflit dans les régions dans le NOSO.

LETTRE OUVERTE AU PREFET ET AU COMMISSAIRE D'EDEA

Objet : Tout pouvoir légitime vient de Dieu mais tout abus de pouvoir vient du diable

Monsieur le préfet,

Monsieur le Commissaire,

Recevez mes salutations citoyennes. Et si vous êtes chrétien, je vous souhaite une bonne fête de la Toussaint qui nous rappelle que nous sommes tous appelés à une vie intègre qui est le chemin de sainteté. Je vous écris justement au sujet de l'injustice qui ferme la porte du ciel à beaucoup de gens en position d'autorité. Je vous écris au sujet d'une moto que vous détenez abusivement depuis le 13 octobre, date à laquelle nos chemins se sont croisés à Edéa.

Dans un verset biblique, le Christ affirme ceci: « Mais moi, je vous dis de ne pas résister au méchant...et si quelqu'un veut te poursuivre en justice et prendre ta tunique, laisse-lui encore ton manteau. » (Mt 5, 40). Quand vous avez violé mes droits civiques et politiques le 13 octobre

dernier en interrompant mon pèlerinage pour la paix dans le NOSO, c'était un abus de pouvoir. Mais ce n'était pas le seul ; vous vous êtes entendus pour retenir la moto du mototaximan qui me servait de support logistique. Sur le conseil de certains de vos collaborateurs, nous sommes revenus à Edéa le lendemain, espérant rentrer avec la moto sur Douala où vous m'aviez reconduit manu militari. Mais, arrivé au commissariat où la moto est garée, un commissaire, proche collaborateur du commissaire principal, après nous avoir laissé poirotter toute la matinée dans la ville nous a dit de rentrer à Douala et d'attendre d'être appelé. Sa hiérarchie n'était pas encore prête à libérer la moto. Cela fait déjà 19 jours que l'on attend votre appel, alors que nous avons déposé un recours gracieux auprès des services du préfet en lui signifiant que cette moto était le gagne-pain d'un citoyen Camerounais.

Pendant l'interrogatoire à Edéa, faute de motif d'inculpation sérieux, vous aviez reproché à cet honnête citoyen d'avoir un permis de catégorie B au lieu d'un permis de catégorie A, alors que vous savez pertinemment que la tolérance administrative a fait que à peine 5% des milliers de mototaximen du Cameroun n'ont aucun permis. Soit ! Sur un plan strictement légal, il est en infraction. Mais si je ne me trompe pas, le défaut de permis de conduire est une infraction punie par une amende forfaitaire de 25 000 francs cfa et non par la confiscation du véhicule. Il s'agit d'une contravention de 4ème classe : l'amende aurait été réglée et le propriétaire aurait récupéré sa moto dès le 13 octobre 2020.

Mais l'aspect légal n'a jamais été évoqué. D'ailleurs le commissaire qui m'a auditionné le 13 octobre nous avait dit au sujet de la moto : « Comme ça, ça vous apprendra à ne pas commencer des choses qui vont vous dépasser. » Vous n'avez jamais signifié au propriétaire ce qu'il devait faire pour rentrer en possession de sa moto. « Rentrez, on a vos numéros, et on va vous appeler. » n'est pas un article d'un code civil ou pénal au Cameroun. Quand vous rentrez chez vous le soir et que vous embrassez votre femme et vos enfants, vous pensez que ce citoyen et sa famille vivent de quoi ? Tout pouvoir légitime vient de Dieu, comme le disent les Saintes Ecritures, mais tout abus de pouvoir vient du diable. Aujourd'hui, j'arrive à la conclusion que vos agissements relèvent de la pure méchanceté humaine, indigne des autorités de votre rang. Incapables de me punir, vous vous acharnez contre un pauvre citoyen dont le seul péché est d'avoir fait route avec moi.

Mais, encore une fois, « je vous dis de ne pas résister au méchant...et si quelqu'un veut te poursuivre en justice et prendre ta tunique, laisse-lui encore ton manteau. » (Mt 5, 39-40). Nous ne vous résisterons pas. Notre concitoyen aura une nouvelle moto grâce à la solidarité humaine. Quant à celle que vous avez purement et simplement confisquée le 13 octobre dans le but de faire souffrir un être humain, décision a été prise de vous en faire cadeau.

Contemplez la chaque jour en arrivant au commissariat et qu'elle vous rappelle les nombreux Camerounais victimes des injustices et des abus de pouvoir dans notre pays. Plaise à Dieu que cette moto ne vous porte pas malheur, car vous aurez des comptes à rendre « L'Eternel, l'Eternel, Dieu miséricordieux et compatissant, lent à la colère, riche en bonté et en fidélité, qui conserve son amour jusqu'à mille générations, qui pardonne l'iniquité, la rébellion et le péché, mais qui ne tient point le coupable pour innocent, et qui punit l'iniquité des pères sur les enfants et sur les enfants des enfants jusqu'à la troisième et à la quatrième génération! » (Ex 34, 6-7). Et si vous décidez un jour de vendre cette moto ou d'en faire cadeau à quelqu'un, prière de cibler un pauvre. Dieu pourra s'en souvenir au dernier jour pour vous faire miséricorde et vous

ouvrir la porte du Ciel pour jouir de la compagnie tous les saints.

***Patriotiquement vôtre,
Père Ludovic Lado, Jésuite !***